

CUNAC

Le bulletin

2022 **N°9**
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

 **INFOS**  **ACTUS**  **FOCUS**

Le journal municipal d'informations

ÉCO-CITOYENNETÉ ▷ **4**
PANNEAU POCKET ▷ **6**
CUNAC ACTUALITÉS ▷ **8**



Bien vivre ensemble!

PARUTION QUADRIMESTRIELLE



SCANNEZ MOI





RETOUR EN IMAGES



Rencontres de Proximité - septembre



Forum des associations - 4 septembre



Help Chats Errants - 18 septembre



Octobre Rose - 23 octobre



Lâcher de ballons - 11 octobre



Cérémonie du 11 novembre - 11 novembre



Bourse aux jouets - 27 novembre



Marché de Noël - 4 décembre



Chères Cunacoises, chers Cunacois,

Nous sommes aux portes de l'hiver et, comme vous le savez, nous devons nous organiser pour consommer moins. Je ne vous cache pas mon inquiétude devant l'envolée des prix des énergies qui sont tant indispensables à notre quotidien.

Depuis plusieurs semaines déjà, **notre commune subit de plein fouet les augmentations très importantes de ses budgets énergie**, auxquelles se cumulent l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, des denrées alimentaires, des fournitures et des travaux en général. Si rien n'est fait, l'état de nos finances, très impactées en 2022, risque de se dégrader bien davantage.

Comment concevoir le lendemain de notre commune en subissant chaque jour la réalité financière ? A ces questions, **le Conseil Municipal a déjà apporté des réponses projetant des économies sur le chauffage et sur notre consommation d'électricité** ; celles-ci devraient compenser les diverses augmentations.

L'avenir reste donc très incertain même si nous venons d'apprendre que le bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie destiné en première intention aux petites communes va être élargi à toutes les communes de France, ce qui nous apportera une aide précieuse mais ne résoudra pas tout.

Nous avons toujours eu à cœur de gérer notre commune au mieux en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement tout en augmentant très peu les impôts communaux.

Aujourd'hui, nous souhaitons toujours maintenir cette trajectoire. Mais il va nous falloir repenser le rythme de nos projets d'investissement en tenant compte avant tout des **économies d'énergie**.

Cette politique va nous demander d'être **vigilants et responsables**. J'insiste sur le mot responsable.

Tout simplement parce que notre responsabilité pourrait nous amener à prendre des décisions qui seraient à l'inverse de certaines attentes.

Il en va de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, associatifs et sportifs de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Plus de la moitié de nos dépenses d'énergie correspondent à des bâtiments communaux. Concernant notre parc d'éclairage public, très énergivore, il est désormais acté que les services de l'agglomération débuteront le changement de toutes les ampoules des lampadaires en LED en 2023. **Nous sommes entrés dans un temps de changements rapides et notre capacité d'adaptation est mise à l'épreuve.**

La démarche engagée avec les référents de proximité de venir à votre rencontre reste inscrite dans la démarche participative citoyenne à laquelle je reste attaché. Nous avons pu aborder l'ensemble des problématiques posées et réfléchir ensemble à leurs résolutions.

Pour donner suite à ces rencontres de proximité du mois de septembre, **nous allons éteindre l'éclairage public de la commune** dès janvier 2023 de 23 heures à 06 heures **et surtout déployer un accompagnement à la gestion des bio-déchets** à partir de composteurs individuels et plusieurs points d'apport volontaire installés sur le territoire.

La période de Noël que nous allons traverser au milieu de cette crise géopolitique mondiale doit être un moment de plénitude et de tranquillité retrouvée. Ces moments de bonheurs que nous allons vivre au sein des différentes fêtes familiales et amicales doivent nous permettre de nous retrouver pour partager les valeurs de convivialité, de partage, de solidarité que nous poursuivons de tous nos vœux.

Nous aurons l'occasion aussi de les partager lors de la traditionnelle **cérémonie des vœux le 8 janvier 2023** et nous permettre ainsi de nous retrouver pour savourer ces instants de fraternité que la crise sanitaire des deux dernières années est venue perturber. **Vous pouvez toujours compter sur mon écoute, ma disponibilité, ma proximité** car le Maire doit être à l'écoute de toutes et tous, quelles que soient nos convictions, quelles que soient nos opinions.

En attendant, **continuons de regarder et de construire ensemble le futur** de notre commune. Je vous souhaite une très belle fin d'année pleine de bonheur et **je vous adresse au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux** pour un avenir meilleur empreint de **liberté, d'égalité, de fraternité**, dans la **solidarité**, la joie et le bonheur partagés.

Avec tout mon dévouement.

MAIRIE DE CUNAC

Mairie de Cunac - 10 Grand' Rue - 81990 CUNAC

05 63 76 07 17 | www.cunac.fr | mairie.cunac@cunac.fr



Horaires d'ouverture au public

Lundi – Mercredi – Jeudi – Vendredi :
9H - 12H / 13H30 - 17H30

Mardi : 9H - 12H



Cet été, pour la seconde année, le Maire, les Référents et les Adjointes ont donné rendez-vous aux Cunacoises et aux Cunacois dans les douze différents lieux-dits et quartiers de la commune.

Ces rencontres de proximité permettent un rapprochement des élus avec les habitants. Chacun peut faire part de ses remarques, de ses besoins. Chacun peut aborder le sujet qui l'intéresse. Ce face à face permet un échange avec les élus mais aussi entre les habitants d'un même quartier.

A l'unanimité, l'inquiétude de tous se porte sur la vitesse excessive des automobilistes et motards. Que ce soit sur les axes principaux (route d'Albi, route de Saint Juéry, Villefranche d'Albi), dans les voies plus étroites desservant les lotissements, aux abords de l'école, dans le village ou les lieux-dits, de l'avis général, les conducteurs roulent trop vite. Comment raisonner ces automobilistes trop pressés ? Ces comportements dangereux sont aggravés du fait que les routes sont peu larges et qu'il n'existe pas de trottoirs pour sécuriser les piétons. La route appartient à tous, il faut la partager, il en va de la sécurité de tous.

Les participants ont échangé sur des sujets divers et variés et en particulier sur l'entretien des routes, l'obligation de la diminution des quantités prélevées d'ordures ménagères, l'intérêt d'utiliser un composteur.

L'application Panneau Pocket a été présentée. Grâce à ce nouvel outil numérique, les habitants seront informés plus rapidement de l'actualité sur Cunac. Ce peut être une route barrée, une festivité, une coupure de réseaux...

Monsieur le Maire a développé le projet d'extinction de l'éclairage public sur la commune de 23 heures à 6 heures. Les élus municipaux favorables à ce projet souhaitent connaître l'avis de tous. Les participants ont approuvé à 99 %, mettant en évidence le gaspillage d'électricité et la pollution lumineuse.



Pech Redon - 3 septembre



Patus du Vialar - 9 septembre



Place de l'église - 10 septembre



La Pontésié - 16 septembre



La Marquette - 17 septembre

L'extinction de nuit peut se justifier dans une démarche environnementale. L'éclairage public non maîtrisé a, en effet, un impact sur la biodiversité et peut perturber les écosystèmes. En outre, il influence également le cycle naturel du sommeil chez l'homme. Des économies d'électricité sont aussi possibles car une extinction d'environ six heures permet de diviser par deux la quantité d'énergie nécessaire à l'éclairage. La coupure de nuit est facile à mettre en œuvre dans les zones rurales peu denses. Elle nécessite une analyse particulière en zone urbaine.

Il faut toutefois retenir que l'extinction n'est pas obligatoire et que les économies d'énergies comme la préservation de l'environnement sont envisageables avec des équipements plus adaptés, plus performants et mieux gérés.



Réaliser des économies budgétaires

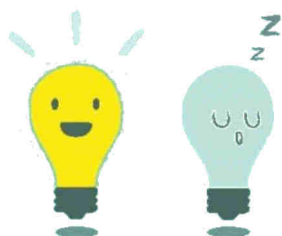
La part de l'éclairage public dans la consommation d'électricité de la commune est de 50 %. Dans le contexte financier actuel contraint, la question de l'extinction nocturne de l'éclairage public devient fondamentale. En éteignant 5 à 7 h par nuit on peut réaliser jusqu'à 50 % d'économie sur la facture d'électricité.

Limiter la consommation d'énergie

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques, préserver les ressources naturelles et diminuer la dépendance aux sources d'énergie importées (pétrole, uranium, gaz, etc.). Un potentiel de 40 à 75 % d'économies d'énergie est dès aujourd'hui possible en modernisant les installations et en paramétrant une extinction nocturne.

Protéger la biodiversité

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.



Garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

Préserver le ciel nocturne

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel. L'extinction des éclairages publics valorise toutes les actions déterminantes pour la qualité de la nuit.

Pour respecter la loi

La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets.

GESTION DES BIO-DÉCHETS

Les **biodéchets** (déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, déchets alimentaires ou de cuisine) représentent encore **un tiers du contenu de la poubelle** résiduelle des Français, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés par les ménages ; c'est un **gisement non négligeable** qu'il faut maintenant détourner de l'élimination en vue d'une **économie circulaire** de la matière organique. La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1^{er} janvier 2024.

La **valorisation organique via le compostage**, l'épandage ou la méthanisation permet de faire retourner au sol ou de transformer des matières organiques brutes en une matière valorisable, le compost ou le digestat, adapté aux besoins agronomiques des sols. Le tri à la source des biodéchets, c'est-à-dire au plus près du lieu de génération chez les ménages comme chez les entreprises, est nécessaire pour détourner ce flux de déchet de l'élimination, et permettre un retour au sol de qualité par une valorisation agronomique de ces déchets biodégradables. A l'échelle domestique ou locale, ils peuvent être transformés en terreau ou en engrais utilisable pour le jardinage via un composteur de jardin ou encore un lombricomposteur.

Le compost issu de ces biodéchets peut être utilisé en jardin domestique ou, à une plus grande échelle, sur les terrains d'un même établissement, pour un usage local ou en jardin d'agrément. Le compostage domestique consiste à mettre ses déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œuf...) ou ses restes de repas (trognon, os, couenne...) dans un composteur. Contrairement aux idées reçues, le compostage domestique ne génère pas d'odeurs. **Le processus de compostage réduit par trois les volumes des biodéchets.** En effet, ces déchets sont très majoritairement constitués d'eau. Les quantités de compost produites restent généralement cohérentes avec les besoins des plantes domestiques.





PANNEAU POCKET

CUNAC S'ÉQUIPE D'UN NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION EN COMPLÉMENT DU SITE INTERNET ET DU BULLETIN MUNICIPAL



Il s'agit d'une application sur smartphone **100 % gratuite, anonyme et sans aucune publicité.**

Elle est simple à installer et ne requiert aucune donnée personnelle (conforme RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données). Aucune création de compte individuel n'est requise et aucune donnée de géolocalisation n'est collectée.

Retrouvez ainsi **les informations et alertes concernant la commune de CUNAC** en temps réel sous forme de notification envoyée instantanément sur l'écran du téléphone. C'est l'information qui vient vers vous !

Ce nouvel outil a été proposé et mis en place par la commission communication (adjoint en référence : Monsieur Laurent SEGOND) et effectif depuis le 5 septembre 2022 après une période d'étude et de tests de 6 mois.

L'accès aux informations se veut **simple, rapide, pratique** et utile, axé sur le « temps court » alors que le bulletin de Cunac comporte des articles et sujets plus développés correspondants à un « temps long ». Le site Internet demeurant toujours le support de référence des informations administratives et officielles.

Panneau Pocket permet à la municipalité de transmettre des alertes et informations, actualités locales et messages de prévention. **Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans une seule et unique application.**

Cet outil est accessible sur tous les smartphones, les tablettes via l'application dédiée : « PANNEAU POCKET » (cf. page suivante) et/ou sur les ordinateurs via le site internet de la commune : www.cunac.fr (rubrique actualités) ou sur le site www.app.panneaupocket.com (il suffit ensuite de rechercher la commune de Cunac).

Panneau Pocket, **votre panneau d'affichage dans la poche** est flexible et surtout peu onéreux pour la collectivité (coût de 193 € par an), par opposition à un panneau d'affichage numérique extérieur qui coûterait plusieurs dizaines de milliers d'euros à l'achat ou un loyer important à la location, sans compter la maintenance, l'entretien, les réparations éventuelles, ...

Comment recevoir les notifications de Cunac ?

Vous pouvez désigner CUNAC en « favori » sur l'application en cliquant sur le cœur ❤️ situé à droite du nom de la commune.

La commune de CUNAC se positionnera alors dans la liste des favoris et une notification sera envoyée automatiquement à chaque nouvelle publication de la Mairie.

Grâce à un signal visuel et/ou sonore, vous serez prévenus immédiatement de chaque nouvelle publication en temps réel.



Vous pouvez consulter une **vidéo d'aide à l'installation** en scannant le QR CODE suivant

Aide à l'installation et réponses à vos questions

Monsieur Laurent SEGOND en présence de Monsieur le Maire Marc VENZAL tiendra une **permanence le samedi 7 janvier 2023 de 10h à 12h à la Mairie**, Salle du Conseil afin de vous aider pour l'installation de l'application, sa prise en main et vous apporter tous les renseignements souhaités ainsi que toutes les réponses à vos questions.





LES INFORMATIONS ET ALERTES DE VOTRE COLLECTIVITÉ SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre collectivité grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **vo**tre **collectivité** ou **son code postal** et cliquez sur le **♥** situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !





OUVERTURE D'UNE SIXIÈME CLASSE

Ces derniers mois ont vu l'effectif de l'école de Cunac augmenter dans de belles proportions. La volonté de la municipalité d'accompagner l'équipe pédagogique pour la création d'une classe supplémentaire, la mobilisation et l'implication de toutes les parties, en particulier auprès de la préfecture du Tarn et de la DASEN (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale) ont permis de réaliser ce projet. L'équipe technique et les élus ont réhabilités en quelques heures une classe fermée depuis septembre 2015. Des travaux de peinture, isolation, réfection du sol, panneaux anti-bruit faciliteront l'accueil de la classe de CP-CE1 de madame Louvart. Ils vont être réalisés début d'année 2023.



INSTALLATION DES TBI A L'ÉCOLE

Au retour des vacances de Toussaint, les enfants de l'école de Cunac ont eu l'agréable surprise de voir deux de leurs classes équipées de nouveaux TBI (Tableau Blanc Interactif). Ces équipements viennent compléter le matériel pédagogique déjà installé sur les trois classes des sections primaires dans le cadre de l'école numérique. Ce projet a été conjointement porté et financé par l'Éducation Nationale et la commune de Cunac. Elèves et enseignants sont ravis de ces équipements et les ont déjà adoptés.

CRÉATION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES (CMJ)

A l'aide de Sorenza (employée en Service Civique au Service Jeunesse) sous la responsabilité de Matthieu ESTEVE, coordonnée par Valérie TEULET (conseillère municipale et référente de proximité), la mairie va mettre en place un conseil municipal des jeunes.

Le mardi 6 décembre 2022, en présence de Monsieur Le Maire de Cunac, des flyers ont été distribués aux enfants électeurs des classes de CE2 au CM2, expliquant le déroulement et les enjeux du CMJ. Ont été joints pour les enfants éligibles, du CM1 et CM2, les documents de dépôt de candidature ainsi que les autorisations parentales. Les enfants désireux de participer au conseil municipal, pourront déposer leur candidature jusqu'au 6 janvier 2023 dans l'urne mise à disposition à l'école.

C'est à partir de cette date que la campagne électorale débutera. Un tableau sous le préau de l'école sera dédié à cet événement. Enfin, le vendredi 19 janvier 2023, le vote aura lieu afin que le nouveau CMJ puisse être installé dès le 24 janvier.

Gageons que le dynamisme de nos écoliers se traduise par un nombre important de candidats avec des idées et des projets audacieux.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



S'il nous fallait tirer une leçon en nous recueillant chaque année au pied du Monument aux Morts de la commune, c'est bien que la paix n'est jamais acquise. Elle se mérite et se protège en permanence. Gardons notre conscience de l'histoire car aujourd'hui encore, personne ne peut affirmer que le monde soit devenu plus sage. Notre pays, la France, paie le prix du sang pour maintenir la paix dans certaines parties du monde. Cette commémoration est aussi l'occasion de leur rendre hommage. Tournons-nous vers l'avenir sans oublier le passé. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur Le Maire, Monsieur Le Député, Messieurs les Sénateurs et Monsieur le Conseiller Départemental.

TOUSSAINT

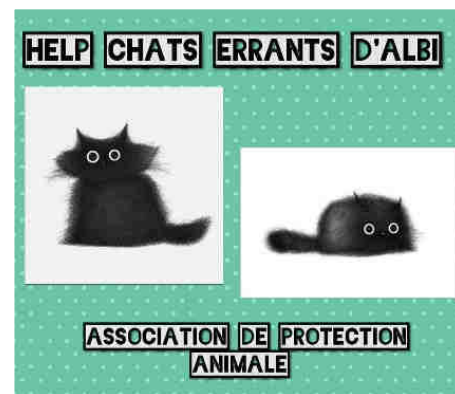
Tout au long de l'année, l'équipe technique intervient dans les allées du cimetière de Cunac pour maintenir en état l'ensemble du périmètre et plus particulièrement en cette période. Les familles ont apprécié de pouvoir déambuler dans les allées entretenues et d'honorer leurs défunts.



HELP CHATS ERRANTS

Le 18 septembre 2022 se tenait la première journée "Portes ouvertes" de l'association Help Chats Errants d'Albi à l'occasion de leur deuxième anniversaire. De nombreuses animations, jeux et activités ont été proposés aux familles ce jour-là pour mettre à l'honneur les animaux et la nature. L'association tient à remercier les prestataires présents qui ont permis à tous de passer une agréable journée.

L'association a pour but de stériliser les chats errants afin d'éviter la surpopulation féline, elle crée des points de nourrissages et finance les soins de chats errants blessés. Enfin, l'association cherche quotidiennement des adoptants et des familles d'accueil pour offrir aux chats errants une seconde chance.



HALLOWEEN AU SERVICE JEUNESSE

Pendant les vacances d'automne, le lundi 31 octobre, c'est sous un beau soleil que soixante petits monstres d'Halloween ont parcouru les rues de Cunac pour toquer aux portes et récolter des bonbons. Les sacs pleins de friandises, ils ont été accueillis à la Salle de spectacles par Monsieur Venzal, Maire de Cunac, et Madame Nespoulous, adjointe déléguée à la jeunesse, pour goûter tous ensemble. Cette journée fut à l'image de ces vacances, un bon moment de partage, de jeux, et d'entraide bien apprécié par les petits et les plus grands.



OCTOBRE ROSE

Madame Redon adjointe à la commission "vie associative, culture, sports" tient à remercier les associations qui ont participé dans la bonne humeur et la convivialité aux événements d'Octobre Rose le 23 octobre dernier.

Le FOYER LAÏQUE pour sa randonnée familiale et son spectacle de théâtre. Le COMITÉ D'ANIMATION pour sa soirée Belote. CUNAC GYM pour ses activités de renforcement musculaire. L'ÎLE OZ'ENFANTS pour son lâcher de ballons. Les LOISIRS CRÉATIFS CUNACOIS pour la vente d'objets. Cette solidarité a permis ainsi de récolter 1300.50 € au profit de La Ligue contre le Cancer. Nous remercions tous les donateurs. Nous avons clôturé cet événement autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité et apprécié par les participants.



Madame TUVIGNON, Représentante de la Ligue contre le Cancer accompagnée de Monsieur Le Maire et Madame Redon.

▪ VOIRIE

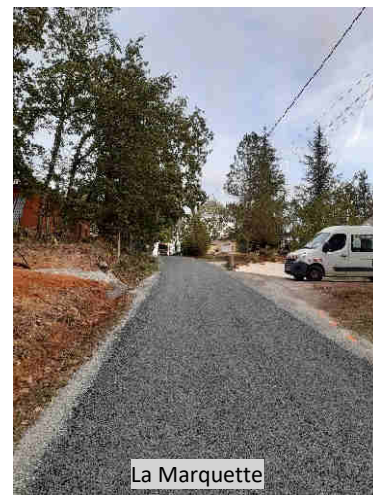
Réfection de la chaussée et goudronnage au lieu-dit « La Marquette ». (début des travaux le 17 octobre et achevés le 21 octobre)

▪ REMPLACEMENT DE MENUISERIES

Afin d'assurer une meilleure isolation thermique et sécuriser les accès, les portes de la Salle du Conseil et de l'entrée de service de la Mairie ont été remplacées. Il en est de même pour les portes du Restaurant « Comme à la Maison ».

▪ NOUVEAU MOBILIER URBAIN

Afin de faciliter les temps de loisirs et de détente sur nos installations sportives municipales, 3 nouveaux bancs ont été installés autour du boulodrome ainsi qu'une table de pique-nique et 2 bancs supplémentaires à côté du parcours santé au Parc Puel.



La Marquette

CITY STADE - AIRE DE JEUX

La création d'un city stade sur notre commune permettra une pratique sportive diversifiée, en accès libre et gratuite, durant et en dehors du temps scolaire. Les adolescents et jeunes enfants sont ciblés. Nous souhaitons améliorer leur qualité de vie, créer un lieu de regroupement, de rencontre pour nos jeunes Cunacoises et Cunacois.

Grâce à cet équipement de proximité en accès libre, il ne sera plus impératif d'être licencié(e) dans un club pour qu'un adolescent(e)s ou jeunes enfants pratiquent une activité sportive tout au long de l'année. Ce terrain multisports permettra à des groupes mixtes de jouer ensemble au foot, basket, handball et tennis. Une piste d'athlétisme entourera cette structure. Les vacances d'été peuvent être longues pour les jeunes qui ne partent pas. Ce sera une possibilité de s'occuper en sortant de chez eux, loin des tablettes et des réseaux sociaux.

L'ensemble de la structure sera accessible aux personnes présentant un handicap en respectant les conditions d'accès aux personnes à mobilité réduite.

Le terrain se situe dans le cœur du village, sur l'ancien stade d'entraînement. Il ne sera pas utilisé tard le soir ou durant la nuit car il n'y aura pas d'éclairage public à cet endroit.

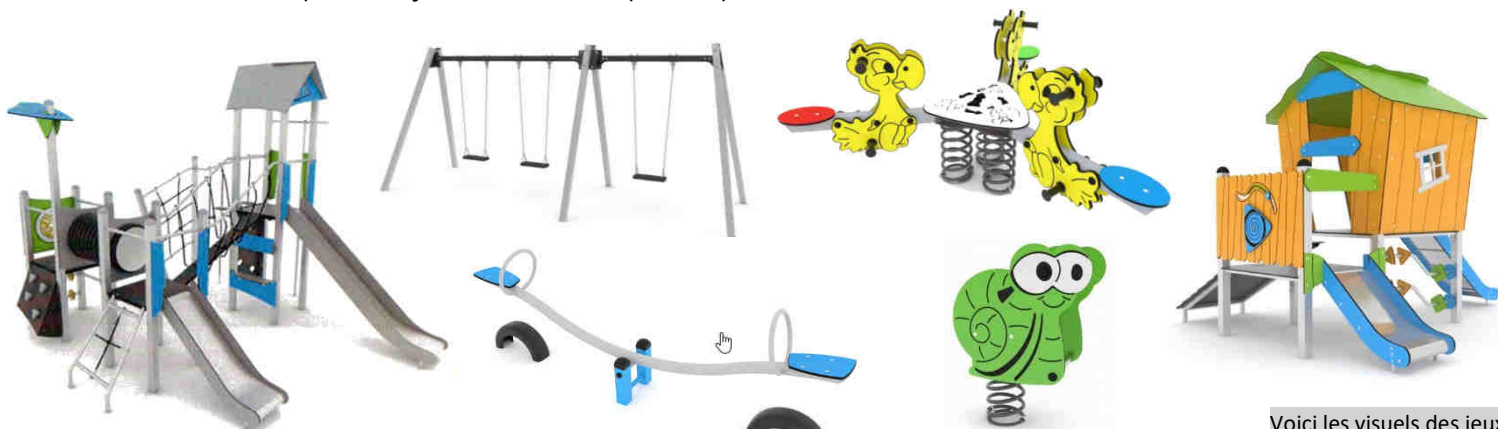
La structure sera composée de deux frontons et palissades formant un ensemble fermé de 24 m x 12 m, deux buts combinés hand / volley / basket, quatre accès dont un pour les personnes à mobilité réduite, quatre assis-debout.

Ces deux dispositifs s'inscrivent totalement dans notre volonté de développer l'accès aux activités sportives pour l'épanouissement et le développement de la jeunesse de notre commune.

En complément de cette infrastructure, une aire de jeux de 200 m² qui se situera contre la descente actuelle qui accède aux salles associatives sera réalisée pour nos jeunes enfants au printemps 2023.



Visuel du projet (photomontage)



Voici les visuels des jeux qui ont été validés par les Commissions Travaux et Finances

VOIE PUBLIQUE - SÉCURITÉ

► Après la période de sécheresse, suivie de fortes pluies et rafales de vent, des arbres et des branches des domaines privés sont tombés sur la chaussée et la voirie. **Il vous est demandé d'être vigilant à ces phénomènes et d'assurer l'entretien des arbres et des haies sur vos propriétés.** → Plus d'infos sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F614

► **La nuit, rendez votre enfant visible !** Faites porter des vêtements ou des bandes rétro réfléchissantes et autocollantes sur les vêtements et les cartables des enfants qui leur permettront d'être visibles sur les routes du village et abords de l'école. Trop d'enfants sont peu équipés. **Il en va de leur propre sécurité ! Respectez les limitations de vitesse.**



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL - RÉSUMÉS



Téléchargez les comptes-rendus des séances
du conseil municipal sur le site internet :

www.cunac.fr → rubrique **Mairie**

(Les Procès-Verbaux sont affichés
et consultables en Mairie)



Résumé du conseil municipal - Mairie de Cunac - Séance du 23 juin 2022

Scannez le QR Code
pour consulter le CR
dans son intégralité



1. Une employée communale (adjointe administrative territoriale principale de 2^{ème} classe à temps complet) peut prétendre d'accéder au grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe. Monsieur le Maire demande la création de ce poste.
→ Vote : 18 voix POUR et 1 ABSTENTION
2. Un employé communal (adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet) peut prétendre d'accéder au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe. Monsieur le Maire demande la création de ce poste.
→ Vote : 18 voix POUR et 1 ABSTENTION
3. Suite à l'augmentation du tarif du repas cantine fourni par API à compter de la rentrée scolaire 2022/2023, Madame GINESTET (commission finance) soumet à l'approbation du conseil municipal l'augmentation des tarifs pour la restauration scolaire à compter du 01/09/22 ; de répartir la réévaluation du prix entre les parents et la mairie ; de créer une tarification spécifique aux familles ne résidant pas sur la commune.
→ Vote : 15 voix POUR et 4 voix CONTRE
4. Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal les tarifs de l'ALSH.
→ Vote : 15 voix POUR et 4 ABSTENTIONS
5. Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le règlement intérieur de la cantine scolaire revu avec Madame NESPOULOUS (commission éducation).
→ Vote : POUR à l'unanimité
6. Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) revu avec Madame NESPOULOUS (commission éducation).
→ Vote : POUR à l'unanimité
7. Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) revu avec Madame NESPOULOUS (commission éducation).
→ Vote : POUR à l'unanimité
8. Monsieur le Maire informe de la création d'un Chantier Loisirs Jeunes. A l'initiative de la commission éducation, sous la houlette de Madame NESPOULOUS, celui-ci aura lieu les 18,19, 20 et 21 juillet 2022. Les 2 jours de loisirs auront lieu les 22 et 28 juillet 2022. La MSA et la CAF apportent un engagement financier. Monsieur le Maire demande l'approbation du conseil municipal de fixer la participation des familles à 1 euro par jour de loisirs.

Madame NESPOULOUS informe que les jeunes seront encadrés par Monsieur ESTEVE Mathieu, adjoint d'animation, de Messieurs Guy BARTHE et Pascal FERNANDEZ, administrés.

→ Vote : POUR à l'unanimité

9. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de donner une réponse positive à la requête de Madame la présidente du « Comité d'Animation de Cunac » qui sollicite une subvention exceptionnelle de 1600 euros pour l'organisation de la fête du village qui aura lieu du 23 au 26 juin prochain.

→ Vote : POUR à l'unanimité

10. Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'autoriser le versement d'une subvention exceptionnelle de 40 euros à l'association du Surgélateur Collectif de Cunac.

→ Vote : POUR à l'unanimité

11. Madame GINESTET soumet au conseil municipal l'approbation du « Contrat Bourg-Centre 2022-2028 ». Ce contrat permettra de valoriser le cadre de vie et le patrimoine, de mettre en œuvre une stratégie concertée en matière d'équipement sportifs et de favoriser la transition écologique de notre village.

→ Vote : 18 voix POUR et 1 voix CONTRE

12. Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal, la session de 50 m² du terrain communal cadastré AV n°214 à Monsieur et Madame GUEDET Didier pour la somme de 1 euro, ce qui leur permettrait de faciliter l'accès à leur propriété et de continuer à en assurer l'entretien.

→ Vote : POUR à l'unanimité

13. Afin de réaliser le tirage au sort des jurés d'assises, Monsieur le Maire demande à Monsieur SEGOND d'utiliser la procédure de tirage numérique. Madame DESHAIE-GALINIÉ et Monsieur GILLET vérifient le bon déroulement de la procédure sur l'écran de l'ordinateur. Monsieur DA COSTA Frédéric, Madame MARTINEZ (CALMELS) Annie et Madame GASQUET Magali ont ainsi été tirés au sort.

14. INFORMATIONS DIVERSES :

- Actualisation du dossier d'inscription des enfants à la cantine, ALAE, ALSH et école de Cunac afin de tenir compte de l'obligation de vaccination et du mode de paiement.
- Les 16 et 17 juin 2022, Monsieur le Maire a pris un arrêté de suspension partielle d'accueil des enfants à l'école suite à l'alerte canicule et des relevés de température trop élevés dans les classes. Les élèves dont les parents n'avaient pas de moyen de garde ont été accueillis (périscolaire et restauration maintenus).
- Invitation à l'inauguration de la Place de l'Église le dimanche 26 juin à 12h précédée d'un dépôt de gerbe aux Monuments aux Morts.
- Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PAGES (commission travaux) :

Il fait le point sur les travaux réalisés et des affaires en cours : Installation d'un store au bâtiment de l'ALAE ; aménagement du terrain de pétanque. Suite à des dégradations à la salle des sports le 1^{er} mai 2022, des pavés de verre ont été cassés d'où des dégâts à l'intérieur des sanitaires (cuvette de WC cassée, vitrages sur plaque métal brisés ...). Un dépôt de plainte a été fait à la gendarmerie de Villefranche d'Albigeois. Les entreprises GMS et Maxi Alu ont réalisé les réparations après présentation des devis.

- Monsieur le Maire donne la parole à Madame REDON (commission vie associative) :

Elle fait part des diverses animations à venir : les marchés gourmands des samedis 2 juillet et 6 août 2022 à 18h. Programmation de 4 spectacles de la Scène Nationale d'Albi à la salle des spectacles de Cunac. Réunion des associations le 22 juin 2022 à 20h à la salle du conseil municipal afin de fixer le planning d'occupation des salles. Madame REDON note une très bonne entente pour les occupations de la salle de sport.



1. Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'actualisation des tarifs municipaux pour la location des salles communales et du matériel, pour l'occupation du domaine public et enfin pour les concessions au cimetière et cases au colombarium.

→ Vote : POUR à l'unanimité

2. Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le projet d'achat d'un camion benne pour les services techniques de la commune.

Monsieur PAGES (responsable services techniques) fait part des deux devis reçus correspondants au type et modèle de camion souhaité.

- Groupe HAMECHER (Marssac sur Tarn) :

FUSO CANTER BENNE (3,5 T) 35 400,00 € HT 42 480,00 € TTC

- Garage CAYLA (Albi)

IVECO DAILY BENNE (3,5T) 36 800,00 € HT 44 160,00 € TTC

Monsieur le Maire propose de retenir le devis du Groupe HAMECHER.

→ Vote : 15 voix POUR et 4 abstentions

3. Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le passage de la commune de Cunac à la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2023. Pour notre commune la participation sera de 634 €.

→ Vote : POUR à l'unanimité

4. INFORMATIONS DIVERSES :

- Gestion des déchets :

Monsieur le Maire insiste sur l'importance de la gestion des déchets. L'objectif est de travailler sur 45 % de nos bio-déchets soit en utilisant un composteur individuel (porté gracieusement), soit des composteurs collectifs.

- Éclairage public :

Monsieur le Maire informe du projet d'extinction de l'éclairage public envisagé de 23h30 à 5h00 du matin sur d'autres secteurs de la commune. « Les Sittelles » et « Puech Mourié » sont déjà concernés depuis quelques années.

- Monsieur le Maire donne la parole aux présidents de commissions :

Monsieur SEGOND (commission communication) présente l'application mobile d'informations et d'alertes sur téléphone « Panneau Pocket ».

Cette application se télécharge gratuitement sur nos portables et chacun pourra recevoir en temps réel les informations et alertes concernant notre commune.

Madame NESPOULOUS (commission éducation-enfance) parle de l'école de Cunac et précise que les effectifs de la rentrée scolaire 2022-2023 ont nettement progressés.

Malgré le fait que Monsieur le Maire (engagement pris auprès de l'Académie) ne devait plus accepter d'inscription d'enfants domiciliés hors de la commune, une famille arrivée quelques jours avant la rentrée a sollicité l'inscription de leur 2 enfants. Les enseignants ont accepté.

Par contre, l'effectif par classe ayant augmenté, une démarche auprès de la préfecture a été faite concernant la carte scolaire.

Résultat : ouverture d'une classe supplémentaire rapidement réaménagée par les services techniques.

Cunac retrouve donc sa 6^{ème} classe et un effectif par classe diminué. Les effectifs sont de 23 à 24 élèves par classe selon les niveaux.

Une nouvelle enseignante a rejoint l'équipe : Madame LOUVART.

Constat également de l'augmentation de la fréquentation de la cantine et de l'ALAE.

Comme lors de la précédente mandature qui avait mis en place un Service Civique, Monsieur le Maire demande le renouvellement de cet agrément. Une jeune fille a postulé pour effectuer ce Service Civique.

Le Chantier Loisirs Jeunes a permis la création d'une cabane à livres installée aux Sittelles et la rénovation de la cabane à livres déjà existante Grand'rue. Côté loisirs, les jeunes ont participé à une journée canoë-vtt avec veillées à Trébas les Bains et une journée baignade à l'espace aquatique Aquaval à Lautrec.

Opération à renouveler en modifiant les dates.

Pour le service jeunesse, il a également été constaté une nette progression des inscriptions des enfants à l'ALAE – ALSH et une forte augmentation de la fréquentation de la cantine (environ 40 enfants de maternelle et 80 enfants du primaire).

- Madame REDON (commission vie associative, commerces, centre bourg et festivités) fait un point sur les festivités passées.

Marchés gourmands : les 2 juillet et 6 août se sont déroulés dans une très bonne ambiance et beaucoup de convivialité.

Forum des associations : 11 associations étaient présentes le dimanche 4 septembre au marché de plein vent afin de promouvoir leurs activités.

Journées du patrimoine les 17 et 18 septembre : A cette occasion, une journée portes ouvertes sera organisée par l'association Help Chat Errants le 18 septembre dans la salle de spectacles et sur le terrain attenant. Découverte également du yoga avec l'association Yoga Harmonie bien-être.

Octobre Rose : Afin de soutenir la lutte contre le cancer du sein, l'Association Loisirs Créatifs Cunacois exposera ses créations le dimanche 23 octobre 2022, une randonnée organisée par le Foyer Laique de Cunac aura lieu le même jour, Cunac Gym proposera un cours de renforcement musculaire et dans l'après-midi un spectacle théâtral sera donné par le Foyer Laique.

Spectacle Scène Nationale : le dimanche 13 novembre à 17h avec « PARPAING » dans le cadre du dispositif « Au fil du Tarn » à la salle de spectacles.

5. AUTRES INFORMATIONS :

Monsieur le Maire communique les premières données INSEE suite au recensement de la population 2022

Total logements enquêtés : 729

Total bulletins individuels : 1606

Fiche de logements non enquêtés : 1

Total des logements d'habitation : 730



ÉTAT CIVIL



Naissances

- JABLONSKI Marius, né le 16 août 2022
- SORIANO DURAND Abel, Antoine, né le 25 août 2022
- HERNANDEZ Luna, Rise, Oriona, née le 13 septembre 2022
- SUSTRA BADIER Gabin, Max, né le 6 octobre 2022
- CHRIFI Aliya, née le 1^{er} décembre 2022
- MONFORT Kyam, Philippe, Jean-Louis, né le 4 décembre 2022



Baptêmes civils

- NÉANT



Mariages

- NÉANT



Décès

- FABRE née FAGES Francine, Célestine, Marie, décédée le 2 septembre 2022
- ROGGERO née VERDIER Mauricette, Claudine, décédée le 14 novembre 2022
- REVELLAT née BRUZZECHESSSE Marie-Line, Pascale, décédée le 12 décembre 2022
- FERNANDEZ Michel, décédé le 21 décembre 2022



TRIBUNE LIBRE



Espace d'expression libre conformément à l'article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) en vigueur au 1^{er} mars 2020.

GROUPE MAJORITAIRE

Chers Cunacoises et Cunacois,

Servir l'intérêt général, c'est pour cela que nous avons été élus. Et c'est à ce titre qu'une fois de plus, nous avons tout mis en œuvre et que nous nous sommes battus pour permettre l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Ce n'est pas anodin pour le village.

Cette classe que nous souhaitons pérenniser va ainsi permettre le développement de notre école et créer un souffle nouveau pour la commune.

Les effectifs dans les classes sont ainsi soulagés pour une meilleure qualité d'enseignement car les enseignants sont ainsi plus disponibles pour chaque élève.

Chaque enfant a droit à un enseignement de qualité et l'école publique doit avoir pour ambition la réussite de tous.

Nous remercions la préfecture et la direction académique de l'éducation nationale ainsi que les parents élus pour avoir conjointement rendu tout cela possible.

Nous avons tous eu comme objectif de travailler à la réouverture de cette classe, et nous nous félicitons de cette issue !

Le groupe majoritaire.

GROUPE MINORITAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Cunacoises, Cunacois,

Les aléas du réchauffement climatique, l'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie pèsent dans toutes les familles. Ce contexte rend difficile les perspectives pour l'avenir. Chacun à son niveau se doit d'agir. Qu'en est-il pour notre commune ? Comment seront gérés les consommations et le surcoût énergétique ?

Par ailleurs, nous sommes ravis de voir le retour d'un nouveau Conseil Municipal Jeunes après un arrêt depuis mai 2020. Comment va-t-il fonctionner ?

Des réponses nous seront sûrement apportées lors du prochain Conseil Municipal du 1er décembre 2022.

La fin de l'année arrive et nous vous souhaitons d'ores et déjà de passer d'excellentes fêtes. Nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année qui s'annonce.

Nous serons très heureux de vous retrouver lors d'une cérémonie municipale de vœux à la population et partager un moment de convivialité avec vous.

D. DESHAIES-GALINIÉ, D. BARBUTO, S. FRÈRE,
M. LAFON elusminoritairescunac@gmail.com



JANVIER

- ▶ Samedi 7 janvier de 10h à 12h, Salle du Conseil à la Mairie : **Permanence Panneau Pocket.**
- ▶ Dimanche 8 janvier à 11h30, Salle de Spectacles : **Cérémonie des vœux 2023.**
- ▶ Samedi 21 janvier à 15h, Salle de Spectacles : **Goûter des aînés.**
- ▶ Mardi 24 janvier, Salle du Conseil à la Mairie : **Installation du Conseil Municipal Jeunes.**
- ▶ Mardi 31 janvier à 20h30, Salle de Spectacles : **Théâtre, "Tant bien que mal" (Partenariat SNA).**

FÉVRIER

- ▶ Jeudi 2 février à 20h, Salle du Conseil à la Mairie : **Conseil Municipal.**
- ▶ Vendredi 10 février à partir de 19h, Salle de Spectacles : **Soirée Carnaval organisée par l'APE, animée par Little Bazar.**
- ▶ Mardi 14 février à 20h30, Salle de Spectacles : **Chant polyphonique, "Je vous aime" (Partenariat SNA).**

MARS

- ▶ Jeudi 16 mars à 20h, Salle du Conseil à la Mairie : **Conseil Municipal.**
- ▶ Dimanche 19 mars à 17h, Monuments aux morts : **Commémoration du 19 mars 1962.**
- ▶ Dimanche 26 mars, le matin : **Trail du P'tit Cunac organisé par l'APE.**

AVRIL

- ▶ Dimanche 2 avril, le matin, Marché de Plein Vent : **Chasse aux œufs de Pâques organisé par le CAC.**
- ▶ Jeudi 6 avril à 20h, Salle du Conseil à la Mairie : **Conseil Municipal.**
- ▶ Mercredi 19 avril à 20h30, Salle de Spectacles : **Théâtre, "Tant qu'il y aura des brebis" (Partenariat SNA).**
- ▶ Samedi 22 avril, à partir de 19h, Salle de Spectacles : **Bodega organisée par le CAC.**

MAI

- ▶ Lundi 8 mai à 17h, Monuments aux morts : **Commémoration du 8 mai 1945.**

NOUVEAU : LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT

À partir du 1er janvier 2023, vous pourrez déposer tous vos emballages et papiers, sans exception dans le bac jaune. Des règles de tri étendues et simplifiées pour recycler plus et mieux les emballages qui peuvent l'être. Même si le meilleur déchet reste bien sûr celui qu'on ne produit pas.

Alors que jusqu'à maintenant, seuls les flacons étaient recyclables pour les plastiques, désormais vous pourrez tout mettre dans votre bac jaune : pot de yaourt, barquette de jambon, sac plastique, tube de dentifrice, gourde de compote, emballage plastique de produits congelés... De même les capsules de café et de bouteilles en aluminium sont désormais acceptées.



Calendrier des collectes 2023



Tous les papiers se trient et se recyclent, ce journal aussi ! | Ne pas jeter sur la voie publique.



LE TRI + FACILE

